Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2017 : Pondichéry, avril 2017

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2017 « Pondichéry », avril. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents (20 points)

Question 1 (6 points)

Les auteurs du tract, des étudiants de la cité universitaire de Nanterre, dénoncent la précarité financière de la jeunesse étudiante. Plusieurs phrases le montrent : certains étudiants mènent « une vie misérable dans tous les sens du terme ». Ils doivent faire « un travail au noir pour payer leurs études ou leur piaule », c'est-à-dire leur chambre.

D'autres doivent « abandonner leurs études après trois ans en cité parce qu'ils sont incapables de les payer ». Dans la partie « vie normale », ils réclament de « pouvoir arriver au terme de leurs études sans être aidé financièrement par papa ». Cela signifie que seuls les étudiants dont les parents ont de l'argent peuvent étudier sans difficulté. Le correcteur attend au moins deux citations commentées. Il attend aussi l'idée que les études supérieures coûtent cher et favorisent les enfants de familles aisées.

Question 2 (6 points)

Aspiration à plus de liberté (deux éléments) : « Vivre libre et être responsable ». Autre exemple : « Enregistrer bêtement et passivement la culture imposée » (refus d'une culture imposée). On peut citer encore : « Demander l'autorisation pour danser ». Autre exemple : ne pas pouvoir recevoir son père ou son frère dans sa chambre. Il illustre le refus du contrôle et du règlement de la cité. Dernier exemple : « manifestez-vous, exprimez-vous » (liberté d'expression).

Aspiration à plus d'égalité (deux éléments) : « Être respecté au même titre que n'importe quel citoyen ». Autre exemple : « Avoir les mêmes droits et les mêmes responsabilités, que l'on soit un garçon ou une fille » (égalité entre filles et garçons). Dernier exemple : « Pouvoir discuter sur un pied d'égalité avec l'administration ».

Chaque élément relevé et classé correctement rapporte 1,5 point.

Question 3 (4 points)

La phrase est : « Si vous contestez ou si vous approuvez la politique menée, manifestez-vous, exprimez-vous. » Elle invite les étudiants à prendre part au débat public, qu'ils soient pour ou contre la politique du gouvernement. Il faut recopier la phrase en entier, sans erreur.

Question 4 (4 points)

Deux exemples au choix, avec leurs dates : la loi Neuwirth de 1967, qui autorise la contraception (pilule). La loi du 5 juillet 1974 abaisse la majorité civile et politique de 21 à 18 ans. On peut citer aussi la loi Veil de janvier 1975, qui autorise l'interruption volontaire de grossesse . Il y a aussi la loi Haby de 1975, qui rend la mixité obligatoire dans les écoles. Citons encore la loi de 1975 sur le divorce par consentement mutuel.

Il y a aussi la loi de 1972 sur l'égalité de rémunération entre femmes et hommes. On peut également citer l'ouverture progressive de l'enseignement supérieur à un plus grand nombre de jeunes. Elle s'accompagne de bourses et du développement des universités. Dernier exemple : la libéralisation des règlements dans les résidences universitaires, après mai 1968. Un exemple précis, daté et expliqué rapporte 2 points.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

Question 1 : texte structuré (une vingtaine de lignes)

Texte modèle sur les espaces productifs industriels, avec l'exemple de Fos-sur-Mer et de la zone industrialo-portuaire de Marseille.

La mondialisation est l'intensification des échanges de marchandises, de capitaux, de personnes et d'informations à l'échelle mondiale. Elle transforme les espaces productifs industriels français. Comment ces espaces s'adaptent-ils ?

D'abord, la mondialisation provoque des difficultés. L'industrie française subit la concurrence des pays à bas coût de main-d'œuvre. Les anciens bassins industriels (le Nord, la Lorraine) déclinent : mines et sidérurgie ferment, des usines sont délocalisées, des emplois disparaissent. Les paysages sont marqués par des friches industrielles.

Des espaces qui se recomposent

Ensuite, les espaces productifs se recomposent et se spécialisent. L'industrie se concentre dans des régions bien reliées au monde, en particulier sur les littoraux. On la trouve dans les zones industrialo-portuaires (ZIP) comme Dunkerque, Le Havre et Fos-sur-Mer. Pétrole, gaz et matières premières y arrivent. Le complexe de Fos-sur-Mer, près de Marseille, regroupe raffineries, pétrochimie et sidérurgie. Le grand port maritime de Marseille-Fos est un des premiers ports de France. D'autres espaces misent sur les hautes technologies et l'innovation, dans les métropoles. On y trouve l'aéronautique à Toulouse, avec Airbus, ou les technopôles comme Sophia-Antipolis ou Grenoble. Ces industries exportent dans le monde entier.

Enfin, les grandes entreprises françaises s'implantent à l'étranger et les entreprises étrangères investissent en France. Les transports (autoroutes, TGV, ports, aéroports) qui relient les territoires facilitent ces échanges. L'État et les régions aident à créer des pôles de compétitivité.

En conclusion, la mondialisation accentue les inégalités entre territoires : les littoraux et les métropoles gagnent, les anciens bassins industriels déclinent.

Le correcteur attend une introduction qui définit la mondialisation, deux ou trois parties

organisées. Il attend aussi un exemple précis (nom, localisation, activités) et une conclusion. Le texte peut aussi traiter l'agriculture (par exemple le vignoble bordelais, la Beauce, la Bretagne). Il peut aussi traiter le tourisme (Paris, les Alpes, la Côte d'Azur) ou les espaces d'affaires (La Défense).

Question 2 : la carte

Le fond de carte comporte déjà des carrés gris pour les grands ports et des points noirs pour les métropoles. Il faut nommer, avec la légende :

- un grand port maritime au choix : Dunkerque (carré tout au nord). Autre choix : Le Havre (carré sur la Manche, à l'embouchure de la Seine). Il y a aussi Marseille-Fos (carré sur la Méditerranée) ;
- deux métropoles au choix : Lille, Paris, Strasbourg, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille, Nice, Rouen ;
- la principale façade maritime : la façade Manche-mer du Nord (de Dunkerque au Havre). Elle est la plus ouverte sur le monde : le trafic maritime mondial entre l'Europe, l'Asie et l'Amérique y passe. On la représente par un figuré en bande de couleur le long de la côte, par exemple un trait épais bleu. On le reporte en légende dans la case « Principale façade maritime ».

On compte 1 point par élément placé et nommé correctement, et 1 point pour la légende complétée.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences d'enseignement moral et civique (10 points)

Question 1

Le taux de participation aux élections du 17 juin 2012 n'est que de 57 %. Près de 43 % des électeurs ne se sont pas déplacés. Le problème est l'abstention élevée. Les députés représentent donc une partie seulement des citoyens. Cela affaiblit leur légitimité et pose la question de la vitalité de la démocratie.

Question 2

L'infographie montre plusieurs partis présents à l'Assemblée : les socialistes et apparentés (314 députés), l'UMP et ses alliés (229). Il y a aussi les écologistes d'Europe Écologie Les Verts (17), le Front de gauche (10). Viennent ensuite le MoDem (2), les indépendantistes martiniquais (2) et l'extrême droite (3). Cette diversité traduit le pluralisme des opinions. L'article 4 de la Constitution le prévoit : « La loi garantit les expressions pluralistes des opinions ». Il faut citer au moins deux partis avec leurs chiffres.

Question 3

Il y a 151 femmes élues sur 577 députés, soit environ 26 %. C'est un « chiffre record », mais les femmes restent très minoritaires. Elles ne représentent qu'un quart de l'Assemblée alors qu'elles forment plus de la moitié de la population. Pourtant, l'article premier de la Constitution prévoit l'égal accès aux mandats électoraux : il n'existe pas encore. Les femmes occupent donc encore une place trop faible dans la vie politique, malgré des progrès.

Question 4

Les électeurs élisent les députés au suffrage universel direct, pour cinq ans, dans 577 circonscriptions. Le suffrage est « universel, égal et secret » (article 3). Tous les citoyens majeurs peuvent voter, une personne a une voix, et le vote est à bulletin secret. Les députés représentent le peuple, qui exerce la souveraineté nationale par ses représentants. Les partis se forment librement et présentent des candidats (article 4), et l'Assemblée est pluraliste. Les principes de la République s'appliquent donc : démocratie, liberté, égalité.

On pourrait d'abord réduire l'abstention : encourager le vote, éduquer à la citoyenneté, simplifier l'inscription sur les listes électorales. On pourrait ensuite améliorer la parité, avec la loi du 6 juin 2000 sur la parité en politique. Cette loi impose des sanctions financières aux partis qui ne présentent pas assez de femmes. Enfin, on pourrait mieux représenter tous les courants d'opinion. En effet, le scrutin majoritaire à deux tours donne peu de sièges aux petits partis. Par exemple, l'extrême droite n'a que 3 sièges et les écologistes 17. Un bon développement associe des exemples tirés des documents, des principes démocratiques nommés et au moins une proposition d'amélioration.

Conseils pour le jour J

- Quand on demande de « relever » un élément, recopiez la phrase exacte entre guillemets, puis expliquez-la en une ligne.
- Pour le texte structuré de géographie, annoncez un plan en deux ou trois paragraphes. Donnez au moins un exemple localisé avec son nom.
- Sur le fond de carte, repérez d'abord les éléments déjà marqués, puis nommez avec la légende et complétez-la. Une légende oubliée fait perdre des points.
- En EMC, associez chaque réponse à un article de la Constitution cité dans le document.
- Utilisez les chiffres de l'infographie (57 %, 314, 229, 151) : ils prouvent que vous avez lu le document.